



## **CDD | blablabla, des paroles et pas d'actes**

Alerté par de nombreux salariés CDD, Force Ouvrière constate que la direction de **France Télévisions ne tient pas ses engagements de rémunération des jours de contrats prévus depuis le 15 mars dernier**. Sont concernés les CDD en activité à **france.tvstudio** mais également les salariés CDDU et pigistes de France Télévisions. A ce jour Force Ouvrière a recensé plus d'une centaine de salariés qui n'ont absolument rien touché depuis le mois de mars ! Malgré leurs premiers engagements la direction refuse de prendre en charge ces jours prévus reportés "sous prétexte" de ne pas payer deux fois une seule et même production.

Pour rappel, la direction de France Télévisions s'est engagée à payer les dates de contrat sur la période allant jusqu'au 6 avril avec bulletins de salaire et AEM. Après cette date et jusqu'au 11 mai, un dispositif d'indemnisation doit être mis en place avec Audiens, qui assurera le rôle de tiers de confiance.

Après la date du 11 mai, un autre dispositif, encore à l'étude, doit être mis en place et doit être soumis à la négociation avec les organisations syndicales.

A Force Ouvrière, nous rappelons nos propositions que **davantage de contrats puissent être proposés aux personnels CDD après la reprise**. Puisque des discussions sont actuellement en cours

pour limiter le nombre de jours pouvant être posés sur les CET, l'entreprise va donc inciter ses personnels permanents à poser un maximum de jours. Nous demandons que la direction aille plus loin, et **s'engage dans son relevé de conclusions à solliciter des CDD pour assurer le remplacement de ces personnels absents**.

En effet, avec le retard pris et le déconfinement progressif, la nécessité d'engranger du « frais » pour la rentrée de septembre, la préparation de la régionalisation de France 3, tout cela va nécessiter très rapidement au cours de prochaines semaines d'intensifier notre activité, nous allons avoir encore plus besoin de CDD pour accomplir nos missions de service public.

**Si la priorité pour Force Ouvrière demeure la sécurité sanitaire de TOUS les salariés**, n'oublions pas qu'il est tout aussi important de **résorber la précarité sociale et financière des salariés les plus en difficulté**. France Télévisions a une lourde responsabilité, alors que notre entreprise est l'employeur le plus important en termes d'intermittents dans les régions.

Lors de notre entretien, le ministre de la Culture a été très clair : **« le service public doit être exemplaire concernant les salariés les plus fragiles »**.

Paris, le 6 mai 2020